



Institut de Formation en Soins Infirmiers  
 Campus de Tohannic  
 11 Rue André LWOFF  
 56000 VANNES

Tel : 02.97.46.84.01  
 ifsi@ch-bretagne-atlantique.fr



# Aide à la prise médicamenteuse

Dans le cadre d'une politique de gestion des risques et de certification, les Etablissements du secteur Médico-social réinterrogent régulièrement leurs pratiques en matière d'administration des médicaments .

L'aide à la prise médicamenteuse répond à une réglementation et revêt une valeur juridique particulièrement importante en cas de contentieux.

**L'enjeu est la qualité et la sécurité dans l'administration des médicaments, la responsabilité des professionnels infirmiers et aides-soignants dans cette activité.**

Cette proposition concerne une formation-action destinée à favoriser la mise en place des bonnes pratiques en matière d'aide à la prise médicamenteuse au sein des Etablissements Médico-sociaux.

## Objectifs de la formation

Distinguer la responsabilité de l'infirmière de celle de l'aide-soignant dans l'administration des médicaments

- Respecter le critère d'identitovigilance
- Aider à la prise effective
- Signaler à l'infirmière tout problème ou risque

### Durée

3 jours

## Public

- Infirmières
- Aides-soignantes
- Cadres de santé. Les cadres sont des relais importants dans le projet afin d'accompagner les équipes soignantes et d'assurer la continuité, l'évaluation et le suivi des indicateurs de qualité.

Un lien avec l'équipe médicale est nécessaire afin que le projet soit partagé.

## Modalités pédagogiques

Le choix des méthodes et des moyens pédagogiques vise à réinterroger les pratiques des professionnels et à susciter la réflexion. L'aspect pratique sera valorisé.

## Lieu

La Formation se déroule en intra-structure  
(Frais de déplacement en sus)

## Validation

Cette formation donne lieu à une attestation de suivi de l'intégralité de la formation

## Phase 1

### Diagnostic de situation

Il s'agit de faire le bilan de l'existant en terme de besoins en formation selon les modalités suivantes :

- Analyse des outils existants
- Observation des pratiques et échanges avec les professionnels
- Entretiens avec les cadres de santé, responsables de structure

## 3 Phases

## Phase 2

### Formation des personnels

A partir du bilan de l'existant, il s'agit d'apporter et d'actualiser des connaissances en matière d'administration des médicaments. Sont abordés :

Principes liés à la pharmacovigilance

- Etapes d'administration
- Responsabilité des aides-soignantes
- Critères de qualité de l'activité : hygiène, sécurité, secret professionnel, information, responsabilité ...
- Les grandes familles médicamenteuses et leurs éléments de surveillance : anticoagulants, antibiotiques, anti-inflammatoires, antalgiques, neuroleptiques, psychotropes, diurétiques
- Lavage des mains, hygiène des contenants

## Phase 3

### Evaluation et Réajustement

Il s'agit d'accompagner la mise en place des bonnes pratiques dans les unités et de répondre aux questions pratiques : repérage des difficultés rencontrées, réponse aux questions

## Tarif

2765 € par session